Nº 85-561-M au catalogue — Nº 013
ISSN 1707-5211
ISBN 978-0-662-04546-5

Document de recherche

Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice

La crainte de la criminalité et le contexte du quartier dans les villes canadiennes

par Robin Fitzgerald

Centre canadien de la statistique juridique
Statistique Canada, Ottawa, Ontario K1A 0T6

Téléphone : 1-800-387-2231 Télécopieur : 1-613-951-6615

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit nº 85-561-M au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique « Publications » > « Publications Internet gratuites ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice

La crainte de la criminalité et le contexte du quartier dans les villes canadiennes

par Robin Fitzgerald, Statistique Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2008

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juillet 2008

N° 85-561-M N° 013 au catalogue

Périodicité : hors série

ISSN 1707-5211

ISBN 978-0-662-04546-5

Ottawa

This publication is available in English (Catalogue no. 85-561-M No. 013).

Statistique Canada

Remerciements

Le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) a réalisé le présent rapport à l'aide de commentaires formulés par un bon nombre d'examinateurs. L'auteure remercie tout particulièrement Donna Ansara du CCSJ et Krista Collins de la Division des méthodes d'enquêtes sociales à Statistique Canada, ainsi que nos partenaires fédéraux-provinciaux-territoriaux qui sont membres du Comité des agents de liaison et le personnel du CCSJ.

Un grand merci à Colleen Thompson et Danielle Baum pour leur travail indispensable de préparation du manuscript, de même qu'à Denyse Carrière, Judith Côté et Suzane Tremblay pour leur aide précieuse dans la préparation de cette diffusion.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Table des matières

Remerciements **4**

Résumé **6**

Introduction **7**

Résultats

Définition de la crainte de la criminalité dans le quartier **8**

Qui a signalé une crainte de la criminalité dans le quartier? **9**

Résultats de la régression multiniveau **11**

La crainte de la criminalité affiche-t-elle d'importants écarts entre les quartiers urbains du Canada? 11

Quelle proportion de la variation de la crainte de la criminalité entre les quartiers peut s'expliquer par les caractéristiques propres aux personnes? 12

Les caractéristiques des quartiers sont-elles liées à la crainte de la criminalité? 14

Quelle proportion des écarts de la crainte entre les quartiers peut s'expliquer par les caractéristiques des quartiers? 15

Quel impact les perceptions qu'ont les résidents du désordre et de la criminalité dans leur quartier ont-elles sur la crainte? 16

Conclusion **17**

Méthodes **19**

Sources de données 19

Définition des quartiers 19

Taille de l'échantillon 20

Description des variables 20

Analyse multiniveau 22

Rapport de cotes 24

Bibliographie **25**

Annexe **27**

Index cumulatif **28**

Résumé

Ce document de recherche a pour objet d'examiner si les probabilités d'avoir peur du crime varient selon le quartier dans les régions urbaines du Canada, et de déterminer si des facteurs liés aux personnes et à leurs quartiers peuvent expliquer ces différences.

En outre, cette étude vise à comprendre si la perception des Canadiens de la criminalité et du désordre social dans les quartiers a une incidence sur leurs probabilités de craindre la criminalité. Les analyses ont été effectuées à partir des données de l'Enquête sociale générale de 2004 sur la victimisation et du Recensement de 2001.

Des techniques de modélisation par régression multiniveau ont été utilisées pour prendre en compte les complications statistiques qui surviennent lorsque les individus sont regroupés en unités plus grandes' comme des quartiers.

Les résultats ont démontré que bien que les caractéristiques et les perceptions des personnes soient des plus importantes pour expliquer la variation de la crainte entre les Canadiens vivant en milieu urbain, une proportion statistiquement significative de la variation de la crainte est attribuable à l'environnement du quartier.

Introduction

De nombreuses études ont montré que les conséquences négatives de la criminalité ne touchent pas seulement les victimes d'actes criminels (Gardner, 2008; Sacco, 1995). Plus particulièrement, la crainte de la criminalité est considérée comme un problème social très répandu qui peut avoir un effet sur la santé et le bien-être des gens. En outre, à un échelon plus général, la crainte de la criminalité peut avoir une incidence sur la qualité de la vie dans les collectivités locales en limitant l'interaction entre les résidents et la confiance qu'ils ont les uns envers les autres (Conklin, 1975; Ross, 1993; Skogan, 1990).

La plupart des travaux de recherche canadiens ont visé à connaître les caractéristiques des personnes qui risquent le plus d'avoir peur du crime. Ces travaux ont régulièrement indiqué qu'en moyenne, les femmes et les Canadiens plus âgés déclarent des niveaux de crainte plus élevés dans les collectivités locales (Sacco, 1995). D'autres recherches ont laissé entendre que les femmes et les personnes plus âgées affichent des niveaux plus élevés de la crainte de la criminalité, quels que soient le revenu, le niveau de scolarité ou les expériences personnelles de victimisation (Garofalo et Laub, 1978).

Plus récemment, des études de villes américaines ont porté à croire qu'il pourrait également être important de considérer le contexte du quartier si l'on veut comprendre les caractéristiques de la crainte de la criminalité au Canada pour deux raisons. D'abord, certains aspects des conditions socioéconomiques des quartiers peuvent être directement liés aux comportements et aux perceptions des gens, quelles que soient leurs caractéristiques personnelles (Sampson, Raudenbush et Earls, 1997). Ensuite, les **perceptions** qu'ont les gens de l'étendue de la criminalité et du désordre social dans leur quartier (c.-à-d. les signes perçus d'incivilités comme la prostitution, la toxicomanie, le flânage et le vandalisme) peuvent expliquer les différences entre les niveaux de crainte qui subsistent même lorsque l'on tient compte des caractéristiques des quartiers et des personnes (Wyant, 2008).

Cette étude a pour objet de fournir des renseignements sur la mesure dans laquelle la crainte de la criminalité varie selon le quartier dans les régions urbaines du Canada, et de déterminer si les caractéristiques des personnes et des quartiers peuvent expliquer ces différences.

Au moyen des données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2004 sur la victimisation et du Recensement de 2001, la présente étude aborde ces questions en tenant compte des renseignements propres aux personnes et aux quartiers en même temps. On accomplit cela au moyen de techniques de modélisation par régression multiniveau, une stratégie qui est nécessaire pour prendre en compte les complications statistiques qui surviennent lorsque les individus sont regroupés en unités plus grandes, comme des quartiers (voir « Analyse multiniveau » à la section « Méthodes »).

Résultats

Définition de la crainte de la criminalité dans le quartier

La crainte de la criminalité désigne la peur, plutôt que la probabilité, de devenir victime d'un crime. Le concept est normalement mesuré en évaluant le niveau de sécurité perçu par une personne dans différentes situations, par exemple à la maison, dans la collectivité ou en utilisant les transports en commun. La présente étude repose sur une mesure de la crainte de la criminalité qui se rapproche le plus du concept de la crainte de la criminalité d'une personne dans son quartier.

Dans le cadre de l'ESG de 2004, on a demandé aux répondants à quel point ils se sentaient en sécurité face à la criminalité lorsqu'ils marchaient seuls dans leur quartier une fois la nuit tombée. Les choix de réponse comprenaient les suivants : tout à fait en sécurité, assez en sécurité, pas très en sécurité ou pas du tout en sécurité. Aux fins de la présente étude, les réponses ont été classées en deux catégories, les répondants ayant indiqué qu'ils ne se sentaient pas très en sécurité ou pas du tout en sécurité représentant les personnes qui craignaient la criminalité, et les répondants ayant indiqué qu'ils se sentaient tout à fait en sécurité ou assez en sécurité représentant les personnes qui n'avaient aucune crainte de la criminalité. Parmi l'ensemble des Canadiens de 15 ans et plus vivant en milieu urbain visés par cette étude, 18 % — soit environ 3 millions de Canadiens — ont indiqué qu'ils craignaient la criminalité lorsqu'ils marchaient seuls dans leur quartier une fois la nuit tombée, alors que la majorité (82 %) ont dit qu'ils n'éprouvaient aucune crainte de la criminalité dans cette situation.

Qui a signalé une crainte de la criminalité dans le quartier?

La crainte de la criminalité dans le quartier affichée par les résidents de collectivités urbaines variait selon un certain nombre de caractéristiques sociodémographiques (tableau 1). Plus particulièrement, les femmes ont indiqué dans une proportion 3,6 fois plus élevée que celle des hommes qu'elles ne se sentaient pas très en sécurité ou pas du tout en sécurité lorsqu'elles étaient seules dans leur quartier une fois la nuit tombée. Ce résultat est semblable à ce qui a été observé lors des cycles de l'ESG sur la victimisation menés en 1993 et en 1999 (Besserer et Trainor, 2000; Sacco, 1995).

La crainte de la criminalité dans le quartier a également été signalée plus souvent par les personnes qui touchaient un revenu dans le quartile inférieur, qui avaient le niveau de scolarité le moins élevé (études secondaires partielles ou moins) et qui faisaient partie du groupe le plus âgé. Une proportion beaucoup plus grande de personnes de 65 ans et plus que de personnes de 25 à 44 ans (la catégorie de référence) ont déclaré craindre la criminalité dans leur quartier. Il convient de mentionner, toutefois, que cet écart n'a pas été observé pour les autres types de situations (non indiquées). À titre d'exemple, les Canadiens plus âgés étaient *moins* susceptibles que les plus jeunes de se sentir vulnérables lorsqu'ils étaient seuls dans leur demeure pendant la soirée ou la nuit, ce qui témoigne peut-être de leur plus grande vulnérabilité à l'extérieur de leur foyer (Sacco, 1995).

Les personnes qui avaient subi au moins un incident de victimisation au cours de l'année précédente étaient proportionnellement plus nombreuses à signaler une crainte (22 %) que celles qui n'ont pas indiqué avoir fait l'objet d'une victimisation (16 %). Cependant, il est important de noter que la majorité (78 %) des victimes n'ont pas également déclaré craindre la criminalité. Enfin, les personnes qui croyaient que leur quartier était un environnement à risque élevé ont indiqué plus souvent craindre la criminalité. Autrement dit, les personnes qui pensaient que le désordre physique ou social dans leur quartier présentait un problème, ou que la criminalité était plus élevée dans leur quartier qu'ailleurs (voir « Description des variables » à la section « Méthodes ») ont déclaré en plus grande proportion qu'elles craignaient la criminalité dans leur quartier que les personnes qui n'avaient pas ces opinions.

Tableau 1

Proportion de personnes ayant signalé une crainte de la criminalité[1] chez les Canadiens de 15 ans et plus vivant en milieu urbain

	Proportion des répondants de chaque groupe ayant indiqué qu'ils ne se sentaient pas très en sécurité ou pas du tout en sécurité face à la criminalité dans leur quartier
	pourcentage
Sexe	
Féminin	28,7 ***
Masculin[2]	8,0
Âge	
15 à 24 ans	18,9
25 à 44 ans[2]	15,7
45 à 64 ans	18,1
65 ans et plus	24,3 ***
Quartiles du revenu total du ménage	
Quartile de revenu le plus bas	25,5 ***
Deuxième quartile de revenu	17,4 ***
Troisième quartile de revenu	13,6
Quatrième quartile de revenu[2]	10,1
Information manquante[3]	22,3 ***
Niveau de scolarité	
Études secondaires partielles ou moins	24,6 ***
Études secondaires terminées	18,8
Études postsecondaires partielles	17,3
Grade ou diplôme d'études postsecondaires[2]	15,5
Appartenance à une minorité visible	
Membre de minorité visible	19,9
Non-membre de minorité visible[2]	17,4
Incident de victimisation au cours de l'année précédente	
Oui	21,7 ***
Non[2]	16,1
Désordre physique constituant un problème dans le quartier	
Oui	33,8 ***
Non[2]	14,8
Désordre social constituant un problème dans le quartier	
Oui	32,2 ***
Non[2]	13,1
Criminalité plus élevée que dans les autres quartiers	
Oui	42,2 ***
Non[2]	15,0

*** différent sur le plan statistique de la catégorie de référence $p \leq 0{,}001$

1. La crainte de la criminalité se définit de la façon suivante : ne se sentir pas très en sécurité ou pas du tout en sécurité en marchant seul(e) dans son quartier une fois la nuit tombée.
2. Catégories de référence dans les modèles.
3. L'information manquante sur le revenu total du ménage figure à titre de catégorie distincte afin que l'on puisse inclure dans l'analyse les personnes qui n'ont pas répondu.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2004.

Résultats de la régression multiniveau

Le reste de la présente étude porte sur les variations des niveaux de crainte de la criminalité entre les quartiers urbains du Canada. L'objectif consiste à examiner les caractéristiques propres aux personnes et aux quartiers qui sont liées à la probabilité d'indiquer une crainte de la criminalité dans le quartier — on attribue un 1 aux sentiments d'insécurité en marchant seul dans son quartier une fois la nuit tombée et un 0 aux sentiments de sécurité. Les résultats sont fondés sur une analyse de régression logistique multiniveau de la crainte de la criminalité. De plus amples renseignements sur cette technique et sur l'interprétation des probabilités et des rapports de cotes se trouvent dans les parties « Analyse multiniveau » et « Rapport de cotes » à la section « Méthodes ».

La crainte de la criminalité affiche-t-elle d'importants écarts entre les quartiers urbains du Canada?

Le tableau 2 fournit une estimation de la mesure dans laquelle la crainte de la criminalité varie entre les quartiers urbains du Canada. On qualifie souvent ce modèle de « vide », car il ne contient aucune variable explicative. Il vise cependant à estimer la proportion de la variation totale de la crainte de la criminalité qui est liée aux différences entre les quartiers plutôt qu'aux différences entre les résidents de ces quartiers (voir « Coefficients de corrélation interne » à la partie « Analyse multiniveau » à la section « Méthodes »).

Tableau 2

Modèle (vide) de régression logistique multiniveau — estimation des composantes de la variance entre les quartiers pour ce qui est de la crainte de la criminalité

	Crainte de la criminalité dans le quartier	
	rapport de cotes	(IC[1] de 95 %)
Valeurs à l'origine		
Rapport de cotes moyen pour les quartiers	0,22***	(0,21, 0,23)
Composante de la variance entre les quartiers[2]	0,45***	...
Coefficient de corrélation interne (CCI)[3]	0,12	...

... n'ayant pas lieu de figurer
*** $p \leq 0{,}001$

1. Intervalle de confiance.
2. La composante de la variance renvoie à la variance entre les quartiers dans le rapport de cotes moyen pour les quartiers de la crainte de la criminalité.
3. Le CCI ou le pourcentage de la variance totale de la variable du résultat qui est attribuable aux caractéristiques des quartiers a été calculé de la façon suivante : variance entre les quartiers / (variance entre les quartiers + $\pi^2/3$) (Snijders et Bosker, 1999.) Voir « Analyse multiniveau » à la section « Méthodes ».

Note : Les résultats sont fondés sur un échantillon de 12 396 répondants vivant dans 3 952 quartiers.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2004 et Recensement de 2001.

Les résultats de ce modèle indiquent que la crainte de la criminalité variait de façon significative entre les quartiers étant donné que la composante de la variance entre les quartiers était supérieure à 0 et était statistiquement significative ($p \leq 0{,}001$). Environ 12 % de la variation totale de la crainte de la criminalité pourrait être attribuée à des différences entre les quartiers. Ce chiffre est semblable à ce qui a été constaté dans des études menées aux États-Unis (Taylor, 1997; Wyant, 2008) et en Suède (Lindström, Merlo et Östergren, 2003), où la proportion de l'écart total de la crainte de la criminalité qui était attribuable aux quartiers allait de 6 % à 12 %.

Comme il arrive souvent dans les études des effets du quartier sur les résultats pour les personnes, la variation de la crainte de la criminalité n'a pas été totalement expliquée par les caractéristiques propres aux quartiers. Une proportion beaucoup plus grande était attribuable aux différences entre les personnes (88 %). Néanmoins, les résultats du modèle vide dans la présente étude indiquent que la variation entre les quartiers est statistiquement significative. Il est donc important d'en tenir compte en essayant de comprendre les facteurs liés à la crainte de la criminalité dans les milieux urbains du Canada (Wyant, 2008).

Le modèle vide fournit également une estimation de la probabilité moyenne d'éprouver une crainte de la criminalité pour l'ensemble des quartiers. Plus précisément, la probabilité de se sentir vulnérable était relativement faible dans un quartier urbain moyen du Canada; elle se situait en moyenne à environ 18 %[1]. Toutefois, cette proportion variait considérablement entre les quartiers. On a estimé que dans environ 95 % des quartiers à l'étude, on s'attendrait à ce qu'entre 5 % et 45 % des personnes indiquent une crainte de la criminalité dans leur quartier.

Quelle proportion de la variation de la crainte de la criminalité entre les quartiers peut s'expliquer par les caractéristiques propres aux personnes?

On peut raisonnablement supposer qu'au moins une partie de la variation de la crainte entre les quartiers s'expliquera par les caractéristiques des résidents, et que la variation entre les quartiers s'estompera si l'on inclut ces variables dans le modèle (Willms, 2002). Le premier modèle au tableau 3 montre que l'ensemble des variables propres aux personnes (sauf le désordre physique et social) a effectivement expliqué une partie de la variation de la crainte entre les quartiers. Toutefois, une importante part de cette variation n'était toujours pas expliquée. La proportion de la variation totale de la crainte de la criminalité dans le quartier qui était attribuable à l'environnement du quartier a chuté à 0,11 après la prise en compte des caractéristiques propres aux personnes, en baisse de 13 % par rapport au modèle vide.

1. Le tableau 2 montre que pour un quartier affichant un taux « moyen » de crainte de la criminalité, le rapport de cotes attendu de la crainte de la criminalité s'établit à 0,22, ce qui correspond à un logarithme du risque attendu de craindre la criminalité, le logarithme naturel (0,2165) = –1,53. Cela correspond à une probabilité moyenne du quartier de 1 / (1 + exp (1,53)) = 0,178, ou environ 18 % (Pour obtenir plus d'explications, voir Raudenbush et Bryk, 2002, p. 297).

Tableau 3

Les caractéristiques propres aux personnes et aux quartiers sont liées aux variations de la crainte de la criminalité entre les quartiers

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	rapport de cotes	(IC[1] de 95 %)	rapport de cotes	(IC[1] de 95 %)	rapport de cotes	(IC[1] de 95 %)
Rapport de cotes moyen pour les quartiers (valeurs à l'origine)	0,03***	(0,03, 0,04)	0,04***	(0,03, 0,04)	0,02***	(0,02, 0,03)
Caractéristiques propres aux personnes						
Sexe féminin	4,81***	(4,24, 5,46)	4,97***	(4,38, 5,64)	5,50***	(4,77, 6,34)
Âge[2]						
15 à 24 ans	0,95	(0,79, 1,14)	0,96	(0,80, 1,16)	0,94	(0,77, 1,16)
45 à 64 ans	1,24**	(1,08, 1,42)	1,29**	(1,12, 1,47)	1,40***	(1,21, 1,62)
65 ans et plus	1,73***	(1,43, 2,09)	1,84***	(1,52, 2,23)	2,15***	(1,73, 2,66)
Quartiles du revenu total du ménage[2]						
Quartile de revenu le plus bas	2,29***	(1,86, 2,83)	1,85***	(1,49, 2,29)	1,49**	(1,19, 1,88)
Deuxième quartile de revenu	1,71***	(1,38, 2,12)	1,52***	(1,22, 1,89)	1,37**	(1,08, 1,73)
Troisième quartile de revenu	1,38**	(1,12, 1,71)	1,27*	(1,02, 1,57)	1,14	(0,91, 1,43)
Information manquante[3]	2,02***	(1,62, 2,51)	1,80***	(1,44, 2,25)	1,59***	(1,26, 2,02)
Niveau de scolarité[2]						
Études secondaires partielles ou moins	1,62***	(1,37, 1,91)	1,64***	(1,39, 1,95)	1,72***	(1,43, 2,07)
Études secondaires terminées	1,11	(0,95, 1,31)	1,13	(0,95, 1,33)	1,26*	(1,06, 1,51)
Études postsecondaires partielles	1,05	(0,89, 1,24)	1,04	(0,88, 1,23)	1,07	(0,89, 1,29)
Appartenance à une minorité visible	1,16	(0,98, 1,38)	0,97	(0,81, 1,16)	1,11	(0,92, 1,34)
Incident de victimisation au cours de l'année précédente	1,66***	(1,48, 1,87)	1,58***	(1,40, 1,78)	1,27**	(1,11, 1,45)
Désordre physique constituant un problème dans le quartier	…	…	…	…	1,67***	(1,41, 1,98)
Désordre social constituant un problème dans le quartier	…	…	…	…	1,94***	(1,66, 2,26)
Criminalité plus élevée que dans les autres quartiers	…	…	…	…	3,14***	(2,64, 3,74)
Caractéristiques propres aux quartiers[4]						
Pourcentage élevé de familles à faible revenu	…	…	1,80***	(1,54, 2,11)	1,56***	(1,32, 1,85)
Pourcentage élevé de personnes de 65 ans et plus	…	…	1,01	(0,89, 1,14)	0,97	(0,85, 1,11)
Pourcentage élevé de membres de minorités visibles	…	…	1,35***	(1,19, 1,53)	1,14	(0,99, 1,30)
Pourcentage élevé de familles monoparentales	…	…	1,16*	(1,00, 1,35)	1,05	(0,90, 1,23)
Faible pourcentage de résidents de longue durée	…	…	0,95	(0,83, 1,08)	0,92	(0,80, 1,05)
Faible pourcentage de logements plus récents	…	…	0,98	(0,86, 1,11)	0,93	(0,81, 1,07)
Composante de la variance entre les quartiers[5]	0,39***	…	0,32***	…	0,25***	…
Coefficient de corrélation interne (CCI)[6]	0,11	…	0,09	…	0,07	…
			pourcentage			
Pourcentage de réduction du CCI par rapport au modèle vide	13,0	…	27,0	…	41,0	…

… n'ayant pas lieu de figurer
* $p \leq 0,05$
** $p \leq 0,01$
*** $p \leq 0,001$

1. Intervalle de confiance.
2. Les catégories de référence sont les suivantes : âge = 25 à 44 ans; revenu total du ménage = quatrième quartile de revenu (le plus élevé); niveau de scolarité = grade ou diplôme d'études postsecondaires.
3. L'information manquante sur le revenu total du ménage figure à titre de catégorie distincte afin que l'on puisse inclure dans l'analyse les personnes qui n'ont pas répondu.
4. Les variables propres aux quartiers ont été divisées en deux à la médiane afin de représenter les proportions élevées et faibles des caractéristiques. Voir les définitions à « Description des variables » à la section « Méthodes ».
5. La composante de la variance renvoie à la variance entre les quartiers dans le rapport de cotes moyen pour les quartiers de la crainte de la criminalité.
6. Le CCI ou le pourcentage de la variance totale de la variable du résultat qui est attribuable aux caractéristiques des quartiers a été calculé de la façon suivante : variance entre les quartiers / (variance entre les quartiers + $\pi^2/3$) (Snijders et Bosker, 1999). Voir « Analyse multiniveau » à la section « Méthodes ».

Note : Les résultats sont fondés sur un échantillon de 12 396 répondants vivant dans 3 952 quartiers.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2004 et Recensement de 2001.

En outre, ce modèle fournit des estimations des rapports de cotes pour chacune des variables propres aux personnes. Ces estimations représentaient le rapport de cotes moyen pour chaque variable pour l'ensemble des quartiers à l'étude. Comme on l'a constaté pour les proportions à deux variables figurant au tableau 1, le sexe, l'âge, le revenu et le niveau de scolarité étaient associés à la crainte de la criminalité dans le quartier. Fait remarquable, après avoir tenu compte des autres variables, on a observé que les femmes étaient beaucoup plus susceptibles que les hommes de dire qu'elles craignaient la criminalité — leurs probabilités étaient presque cinq fois plus élevées que celles des hommes.

Les probabilités de ressentir une crainte de la criminalité dans le quartier étaient également plus fortes chez les Canadiens plus âgés. Par exemple, les probabilités que les personnes de 65 ans et plus craignent la criminalité étaient de 73 % supérieures à celles des personnes de 25 à 44 ans. De faibles revenus et niveaux de scolarité étaient aussi liés à de plus grandes probabilités de craindre la criminalité. À titre d'exemple, les probabilités de craindre la criminalité étaient plus de deux fois plus élevées chez les personnes dont le revenu du ménage entrait dans le quartile le plus bas que chez les personnes touchant un revenu dans le quartile le plus élevé. De même, les probabilités des personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires étaient plus fortes que celles des titulaires d'un grade ou d'un diplôme d'études postsecondaires.

On n'a observé aucune différence statistiquement significative quant aux probabilités de craindre la criminalité entre les personnes qui ont indiqué être membres d'une minorité visible et celles qui ne l'ont pas indiqué.

Enfin, les personnes ayant déclaré avoir été victimes d'un crime au moins une fois au cours des 12 mois précédents risquaient aussi davantage de craindre la criminalité que les personnes n'ayant pas indiqué d'incident de victimisation, lorsque toutes les autres caractéristiques étaient maintenues constantes.

Les caractéristiques des quartiers sont-elles liées à la crainte de la criminalité?

Le deuxième modèle au tableau 3 a servi à déterminer si les variations de la crainte de la criminalité pourraient s'expliquer par les caractéristiques socioéconomiques, résidentielles et des logements des quartiers, en plus des caractéristiques des résidents de ces quartiers. Plus précisément, ce modèle visait à vérifier si l'ajout des variables propres aux quartiers pourrait mettre en lumière une partie de la variation non expliquée qui a été constatée dans le premier modèle. Les variables propres aux quartiers ont été mesurées en utilisant une source différente, soit le Recensement de 2001, dont les données ont été agrégées à l'échelon du quartier. Ces variables ont été présentées en tant que variables à deux catégories, divisées à la médiane et correspondant aux proportions élevées et faibles des caractéristiques, selon la variable et sa description dans la partie « Description des variables » à la section « Méthodes ».

Les résultats révèlent que trois caractéristiques des quartiers étaient étroitement liées à la probabilité de signaler une crainte de la criminalité, soit de plus fortes proportions de familles à faible revenu, de résidents appartenant à une minorité visible et de familles monoparentales. Ainsi, lorsque les autres variables étaient exclues, les probabilités de signaler une crainte de la criminalité étaient supérieures

de 80 % chez les résidents de quartiers où les proportions de familles à faible revenu étaient élevées, par rapport aux résidents de quartiers où ces proportions étaient moins importantes. Les résidents de quartiers affichant un fort pourcentage de personnes ayant indiqué une appartenance à une minorité visible étaient plus susceptibles dans une proportion de 35 % de ressentir une crainte de la criminalité que les résidents de quartiers où le pourcentage était plus faible. Enfin, les résidents de quartiers où il y avait une forte proportion de familles monoparentales étaient plus susceptibles dans une proportion de 16 % d'indiquer qu'ils craignaient la criminalité que leurs homologues vivant dans un quartier où cette proportion était plus faible.

Les autres caractéristiques des quartiers — soit la proportion de Canadiens plus âgés, la proportion de logements construits au cours des 10 années précédentes et la proportion de résidents de longue durée (c.-à-d. ceux qui vivaient à la même adresse cinq ans avant la tenue du Recensement de 2001) — n'étaient pas liées à une plus grande probabilité de signaler une crainte de la criminalité.

L'ajout au modèle des variables propres aux quartiers a aussi eu une incidence relativement peu importante sur la solidité du lien qui existe entre les variables propres aux personnes et la crainte de la criminalité. Bien que certains rapports de cotes aient varié — plus particulièrement, les probabilités qu'une personne touchant un revenu dans le quartile le plus bas indique une crainte de la criminalité ont fléchi de 20 % —, le lien entre les variables propres aux personnes et la crainte de la criminalité était toujours significatif après la prise en compte des facteurs propres aux quartiers. Par-dessus tout, les femmes affichaient toujours des probabilités beaucoup plus fortes de craindre la criminalité, quelles que soient les conditions de leur quartier.

Quelle proportion des écarts de la crainte entre les quartiers peut s'expliquer par les caractéristiques des quartiers?

L'incidence des variables propres aux quartiers sur la variation de la crainte entre les quartiers est un peu plus importante que celle des variables propres aux personnes. Autrement dit, le modèle 2 indique que la variation de la crainte de la criminalité entre les quartiers était davantage attribuable à des facteurs propres aux quartiers qu'à des facteurs propres aux personnes. Dans ce modèle, après l'ajout des variables propres aux quartiers, la diminution par rapport au modèle vide du pourcentage de la variation totale de la crainte de la criminalité qui était attribuable aux variables propres aux quartiers se situait à 27 %, comparativement à 13 % pour le modèle des variables propres aux personnes. Néanmoins, en dépit des contributions statistiquement significatives des variables représentant les proportions de familles à faible revenu, de résidents appartenant à une minorité visible et de familles monoparentales, une partie importante de la variation totale de la crainte de la criminalité n'a pas été expliquée par le modèle. Cela laisse entendre que les différences de la crainte entre les quartiers n'ont pas été complètement prises en compte par les conditions socioéconomiques de ces endroits.

Quel impact les perceptions qu'ont les résidents du désordre et de la criminalité dans leur quartier ont-elles sur la crainte?

La façon dont les gens perçoivent le niveau de risque dans leur environnement local peut avoir la plus importante incidence sur leurs probabilités de déclarer une crainte de la criminalité. Des résultats d'études laissent entendre que la crainte est fortement liée à la perception qu'a une personne de la criminalité et du désordre dans son quartier (LaGrange, Ferraro et Supanic, 1992). En outre, les chercheurs ont constaté que ces perceptions peuvent avoir un effet sur la crainte, quelles que soient les autres caractéristiques des personnes ou les conditions socioéconomiques dans leur quartier (Wyant, 2008).

On a ajouté, au troisième modèle du tableau 3, les trois variables servant à mesurer le risque perçu dans le quartier (c.-à-d. le désordre physique, le désordre social et le taux de criminalité relatif du quartier) afin de vérifier les deux hypothèses suivantes. D'abord, les perceptions des répondants selon lesquelles le désordre constitue un problème et la criminalité est plus élevée dans leur quartier qu'ailleurs auraient un effet sur leurs probabilités de craindre la criminalité indépendamment des variables propres aux personnes et aux quartiers évaluées au moyen du modèle précédent. Ensuite, les perceptions des répondants concernant le désordre et la criminalité dans leur quartier feraient des caractéristiques socioéconomiques des quartiers de pauvres prédicteurs de la crainte de la criminalité. À titre d'exemple, la solidité du lien qui existe entre le fait d'habiter dans un quartier à faible revenu et les probabilités de craindre la criminalité serait réduite si le résident croyait que le quartier était un environnement à risque élevé.

Le modèle a montré que les perceptions qu'ont les résidents du risque dans leur quartier ont effectivement des effets indépendants sur leurs probabilités de craindre la criminalité. Après avoir pris en compte les autres variables, on a constaté que ces probabilités étaient d'environ 67 % supérieures chez les personnes ayant indiqué que le désordre physique constituait un problème et de 94 % plus élevées chez celles ayant déclaré que le désordre social présentait un problème. Les personnes qui croyaient que la criminalité était plus élevée dans leur quartier qu'ailleurs ont affiché des probabilités de craindre la criminalité qui étaient plus de trois fois plus importantes que celles qui croyaient que la criminalité était égale ou moins élevée dans leur quartier que dans les autres quartiers.

Enfin, après avoir ajouté les trois variables du risque perçu, on a noté un affaiblissement du lien entre la crainte et les variables socioéconomiques du quartier incluses dans le modèle 2. Le lien entre la crainte et le fait d'habiter dans un quartier affichant de fortes proportions de membres de minorités visibles et de familles monoparentales est devenu statistiquement non significatif. Toutefois, même si le lien entre la crainte et le fait d'habiter dans un quartier ayant une grande proportion de familles à faible revenu a chuté d'environ 13 % (1,80 - 1,56 / 1,80), le rapport de cotes est demeuré statistiquement significatif.

Ces résultats portent à croire que, même si les perceptions qu'ont les résidents du risque dans le quartier interviennent pour une partie du lien observé entre la crainte de la criminalité et les caractéristiques structurelles du quartier, le faible revenu des habitants du quartier a également un effet indépendant qui influe directement sur la crainte.

Conclusion

La présente étude visait à déterminer si les probabilités de craindre la criminalité différaient entre les quartiers urbains du Canada, et si les facteurs propres aux personnes et à leurs quartiers pouvaient expliquer ces écarts. En outre, l'étude avait pour objet de comprendre l'impact des perceptions qu'ont les Canadiens du désordre et de la criminalité dans leur quartier sur leurs probabilités de craindre la criminalité.

Fondés sur les données de l'Enquête sociale générale de 2004 et du Recensement de 2001, les résultats ont indiqué que, dans un quartier moyen, environ 18 % des résidents âgés de 15 ans et plus ont déclaré se sentir très peu en sécurité ou pas du tout en sécurité lorsqu'ils étaient seuls dans leur quartier une fois la nuit tombée. Toutefois, cette proportion variait sensiblement entre les quartiers, la proportion de résidents déclarant une crainte de la criminalité dans 95 % des quartiers se situant entre 5 % et 45 %.

Les résultats ont également révélé qu'un certain nombre de caractéristiques démographiques des personnes étaient liées à la probabilité d'éprouver une crainte de la criminalité. Plus particulièrement, les femmes étaient beaucoup plus susceptibles que les hommes d'indiquer qu'elles ne se sentaient pas en sécurité dans leur quartier. Cette constatation valait même après la prise en compte des conditions socioéconomiques du quartier, des expériences personnelles de victimisation et des perceptions du désordre et de la criminalité dans le quartier par les résidents. Ce résultat concorde avec ceux de recherches dans le cadre desquelles on a examiné les écarts entre la crainte de la criminalité selon le sexe. Il indique aussi que dans les études futures, on devrait examiner de plus près les différences entre les causes profondes de la crainte chez les hommes et les femmes (Schafer, Huebner et Bynum, 2006).

Certaines des caractéristiques socioéconomiques et démographiques des quartiers qui ont été examinées dans la présente étude étaient liées à de plus grandes probabilités de craindre la criminalité. Ces effets indépendants des quartiers sur la crainte ont été observés dans les endroits où il y avait des proportions plus élevées de familles à faible revenu, de membres de minorités visibles et de familles monoparentales. Le lien entre ces caractéristiques des quartiers et la crainte persistait, abstraction faite des caractéristiques des personnes.

L'étude a également servi à examiner le lien entre les probabilités de craindre la criminalité et les perceptions des résidents concernant le niveau de risque dans leur quartier. Les résultats ont révélé que les perceptions qu'avaient les résidents de la criminalité et du désordre physique et social étaient liées à la crainte de la criminalité indépendamment des caractéristiques des personnes ou des quartiers. En outre, ces perceptions ont eu pour effet de réduire la solidité du lien entre la crainte et les caractéristiques du quartier (c.-à-d. de fortes proportions de familles à faible revenu,

de membres de minorités visibles et de familles monoparentales). À l'instar des résultats d'autres travaux de recherche, ce résultat laisse entendre que l'effet des variables propres aux quartiers, comme celles examinées dans la présente étude, est au moins partiellement déterminé par les perceptions qu'ont les résidents de leur environnement local (LaGrange, Ferraro et Supanic, 1992; Wyant, 2008).

Enfin, les résultats de cette étude indiquent que, pour mieux comprendre les écarts de la crainte de la criminalité, il faut tenir compte à la fois des personnes et des endroits où elles habitent. En fin de compte, les caractéristiques des personnes et leurs perceptions sont les variables qui ont le plus contribué à l'explication des écarts de la crainte chez les Canadiens vivant en milieu urbain. Toutefois, une part statistiquement significative de la variation de la crainte a été attribuée à l'environnement du quartier. Les résultats laissent également entendre qu'il existe des caractéristiques des quartiers, outre les caractéristiques socioéconomiques et démographiques des résidents, qui peuvent mettre en lumière la variation observée des niveaux de crainte. Des travaux de recherche sur les effets des quartiers liés aux expériences personnelles de la criminalité et de la victimisation ont fait ressortir l'importance des caractéristiques des quartiers, comme la qualité et l'étendue de l'interaction sociale entre les résidents, les taux de crimes déclarés par la police et l'utilisation du territoire dans les zones locales (Sampson, Raudenbush et Earls, 1997). Des travaux futurs visant à examiner les caractéristiques des quartiers pour expliquer la crainte de la criminalité bénéficieraient de l'utilisation de sources de données indépendantes qui mesurent de tels facteurs.

Méthodes

Sources de données

Les données qui figurent dans la présente étude proviennent de deux sources : l'Enquête sociale générale (ESG) de 2004 et le Recensement de 2001 mené par Statistique Canada. En 2004, dans le cadre de l'ESG, Statistique Canada a mené son quatrième cycle sur la victimisation et les perceptions des gens face à la criminalité et au système de justice. La population cible de l'ESG de 2004 comprenait toutes les personnes de 15 ans et plus, à l'exception des résidents à temps plein du Yukon, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest ainsi que des résidents à temps plein dans les établissements. Les données ont été recueillies chaque mois, de janvier à décembre 2004.

Les données du Recensement de 2001 fournissent les chiffres de population et des logements les plus à jour pour l'ensemble du Canada ainsi que pour des régions géographiques plus petites, comme des villes et des secteurs à l'intérieur des villes. Les données socioéconomiques détaillées qui sont utilisées dans la présente étude sont tirées du formulaire complet du recensement, qui est rempli par 20 % des ménages. Ces données ne comprennent pas les résidents d'établissements, c'est-à-dire ceux qui vivent dans les hôpitaux, les centres de soins prolongés, les prisons et les autres établissements.

Définition des quartiers

Cette étude traite de l'effet de l'environnement des quartiers sur les expériences personnelles de la crainte de la criminalité. Bien qu'il existe plusieurs façons d'établir les limites géographiques des quartiers, aux fins de la présente étude, les secteurs de recensement (SR) de Statistique Canada sont utilisés pour représenter les quartiers. Les SR, qui sont de petites régions géographiques relativement stables, comptent en moyenne de 2 500 à 8 000 résidents. Ils sont situés dans de grands centres urbains de 50 000 habitants ou plus. Les SR correspondent bien aux perceptions locales des quartiers urbains étant donné que leurs limites sont établies par des comités de spécialistes locaux, notamment des planificateurs, des travailleurs de la santé et des enseignants, de concert avec Statistique Canada. Lorsqu'on établit les limites des SR, il est important de s'assurer que la population résidentielle du secteur est aussi homogène que possible sur le plan des caractéristiques socioéconomiques (Statistique Canada, 2003, p. 308).

Taille de l'échantillon

Les analyses figurant dans cette étude sont fondées sur les répondants qui vivent dans de grands centres urbains de 50 000 habitants ou plus au sein des 10 provinces. L'échantillon utilisé dans l'analyse était composé de plus de 12 300 répondants, qui représentaient environ 15 millions de Canadiens vivant dans approximativement 3 900 SR.

Description des variables

Variable du résultat

Crainte de la criminalité dans le quartier : On a demandé aux répondants à quel point ils se sentaient en sécurité face à la criminalité lorsqu'ils marchaient seuls dans leur quartier une fois la nuit tombée. Les réponses possibles étaient les suivantes : tout à fait en sécurité, assez en sécurité, pas très en sécurité ou pas du tout en sécurité. On a créé une variable du résultat à deux catégories, selon laquelle « pas très en sécurité » ou « pas du tout en sécurité » = 1 et « tout à fait en sécurité » ou « assez en sécurité » = 0.

Variables propres aux personnes

Sexe du répondant : Variable à deux catégories selon laquelle les femmes = 1 et les hommes = 0 (catégorie de référence).

Âge : Quatre catégories, soit 15 à 24 ans, 25 à 44 ans (catégorie de référence), 45 à 64 ans et 65 ans et plus.

Revenu total du ménage : Comprend une estimation du revenu total, avant retenues, pour tous les membres du ménage et de toutes les sources au cours des 12 derniers mois. Les données ont été analysées selon le quartile de revenu, le quatrième quartile de revenu (le plus élevé) étant la catégorie de référence.

Niveau de scolarité : Comprend les quatre catégories suivantes : études secondaires partielles ou moins, études secondaires terminées, études postsecondaires partielles, grade ou diplôme d'études postsecondaires (catégorie de référence).

Appartenance à une minorité visible : Variable à deux catégories selon laquelle un membre de minorité visible = 1 et un non-membre de minorité visible = 0 (catégorie de référence). La définition est fondée sur le concept de « minorité visible » énoncé dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi,* qui s'applique aux personnes ayant indiqué qu'elles ne sont pas de race blanche ou qu'elles n'ont pas la peau blanche. En vertu de cette définition, un non-membre de minorité visible comprend les personnes qui ont indiqué une origine ethnique unique — blanche, une origine ethnique unique — autochtone, de multiples origines ethniques — blanche et latino-américaine et de multiples origines ethniques — blanche et arabe ou asiatique occidentale.

Incident de victimisation au cours de l'année précédente : Variable à deux catégories selon laquelle au moins un incident de victimisation criminelle au cours des 12 mois précédents = 1, et aucun incident de victimisation criminelle = 0 (catégorie de référence). Comprend toutes les formes de victimisation criminelle, notamment les incidents dans lesquels le conjoint ou l'ex-conjoint était l'auteur.

Désordre physique constituant un problème dans le quartier : On a posé aux répondants deux questions concernant l'environnement physique de leur quartier : À quel point est-ce que les situations suivantes constituent un problème : (1) des déchets et des ordures qui traînent? (2) du vandalisme, des graffitis et d'autres dommages volontairement causés à des biens ou à des véhicules? Les réponses possibles étaient les suivantes : c'est un très gros problème, c'est un assez gros problème, ce n'est pas un très gros problème ou ce n'est pas un problème du tout. Une variable à deux catégories a été créée, selon laquelle 1 = l'un ou l'autre type de désordre physique constituant un assez gros problème ou un très gros problème, et 0 = les deux types de désordre physique ne constituant pas un très gros problème ou n'étant pas un problème du tout.

Désordre social constituant un problème dans le quartier : On a posé aux répondants sept questions concernant l'environnement social de leur quartier : À quel point est-ce que les situations suivantes constituent un problème : (1) des soirées ou des voisins bruyants? (2) des gens traînant dans les rues? (3) des gens dormant dans les rues ou d'autres endroits publics? (4) des gens harcelés ou attaqués en raison de la couleur de leur peau, de leur origine ethnique ou de leur religion? (5) des gens qui consomment ou vendent des drogues? (6) des gens en état d'ébriété ou faisant du tapage dans les endroits publics? (7) de la prostitution? Les réponses possibles étaient les suivantes : c'est un très gros problème, c'est un assez gros problème, ce n'est pas un très gros problème ou ce n'est pas un problème du tout. Une variable à deux catégories a été créée, selon laquelle 1 = tout type de désordre social constituant un assez gros problème ou un très gros problème, et 0 = tous les types de désordre social ne constituant pas un très gros problème ou n'étant pas un problème du tout.

Criminalité plus élevée que dans les autres quartiers : On a demandé aux répondants s'ils croyaient que, par rapport aux autres quartiers au Canada, le nombre d'actes criminels commis dans leur quartier était plus élevé, à peu près le même ou moins élevé. Une variable à deux catégories a été créée, selon laquelle 1 = un nombre d'actes criminels plus élevé, et 0 = un nombre d'actes criminels à peu près le même ou moins élevé.

Variables propres aux quartiers

Les variables décrivant le contexte du quartier étaient fondées sur les pourcentages des caractéristiques socioéconomiques, démographiques et de logement dans la population calculés à partir des données du recensement mené par Statistique Canada. Dans les analyses, chaque variable du recensement était représentée par une variable à deux catégories divisée en deux à la médiane pour tous les quartiers, indiquant des proportions faibles ou élevées de chaque caractéristique.

Les analyses exploratoires utilisant plus de deux catégories pour ces variables propres aux quartiers n'ont révélé aucune différence statistiquement significative de la crainte de la criminalité entre les autres catégories des variables. Par conséquent, une séparation en deux à la médiane a été utilisée pour faciliter l'interprétation dans la présente étude.

Proportion élevée de familles à faible revenu : Variable à deux catégories selon laquelle 1 = les quartiers affichant une proportion de membres de familles à faible revenu qui est *supérieure* à la proportion médiane pour l'ensemble des quartiers, et 0 = les quartiers dont la proportion est inférieure à la médiane. Les familles à faible revenu sont celles qui dépensent 20 % de plus de leur revenu disponible que la famille moyenne pour se nourrir, se loger et se vêtir. Les seuils de faible revenu de Statistique Canada varient selon la taille de la famille et de la collectivité. Bien que les seuils de faible revenu servent souvent à fixer les seuils de pauvreté, ils n'ont aucun statut officiel en tant que tel.

Proportion élevée de personnes de 65 ans et plus : Variable à deux catégories selon laquelle 1 = les quartiers affichant une proportion de Canadiens plus âgés qui est *supérieure* à la proportion médiane pour l'ensemble des quartiers, et 0 = les quartiers dont la proportion est inférieure à la médiane.

Proportion élevée de membres de minorités visibles : Variable à deux catégories selon laquelle 1 = les quartiers dont la proportion de personnes ayant déclaré appartenir à une minorité visible est *supérieure* à la proportion médiane pour l'ensemble des quartiers, et 0 = les quartiers dont la proportion est inférieure à la médiane. (Voir la définition d'appartenance à une minorité visible plus haut à « Description des variables »).

Proportion élevée de familles monoparentales : Variable à deux catégories selon laquelle 1 = les quartiers affichant une proportion de famille monoparentales qui est *supérieure* à la proportion médiane pour l'ensemble des quartiers, et 0 = les quartiers dont la proportion est inférieure à la médiane.

Faible proportion de résidents de longue durée : Variable à deux catégories selon laquelle 1 = les quartiers dont la proportion de résidents vivant à la même adresse cinq ans plus tôt est *inférieure* à la proportion médiane pour l'ensemble des quartiers, et 0 = les quartiers dont la proportion est supérieure à la médiane.

Faible proportion de logements plus récents : Variable à deux catégories selon laquelle 1 = les quartiers dont la proportion de logements construits au cours des 10 dernières années est *inférieure* à la proportion médiane pour l'ensemble des quartiers, et 0 = les quartiers dont la proportion est supérieure à la médiane.

Analyse multiniveau

La présente étude vise à déterminer si au moins une partie des écarts de la crainte de la criminalité observés entre les personnes pourrait être attribuable aux endroits où vivent ces personnes. Les voisins peuvent avoir en commun des caractéristiques socioéconomiques et démographiques, des ressources et des expériences. Par conséquent, on peut raisonnablement supposer que les niveaux de crainte éprouvés par les résidents d'un même quartier lorsqu'ils sont seuls dans leur quartier après la tombée de la nuit sont plus semblables entre eux qu'entre les résidents d'autres quartiers.

Du point de vue statistique, il est nécessaire d'utiliser des techniques qui prennent en compte la dépendance possible entre des personnes qui sont regroupées dans un même secteur. Les techniques de régression traditionnelles supposent que les observations individuelles sont indépendantes les unes des autres. Si cette hypothèse n'est pas juste, les estimations des coefficients de régression peuvent être biaisées et les écarts-types, sous-estimés. Les techniques de régression multiniveau permettent de tenir compte de la dépendance possible de la variable du résultat entre les résidents d'un même quartier (Raudenbush et Bryk, 2002; Snijders et Bosker, 1999).

Dans cette étude, une série de modèles de régression logistique multiniveau ont servi à étudier la variation des probabilités de craindre la criminalité chez les résidents des mêmes quartiers. D'abord, le modèle vide (c.-à-d. ne contenant aucune variable explicative) a fourni une estimation de la probabilité attendue de craindre la criminalité d'une personne affichant des caractéristiques socioéconomiques correspondant à la moyenne nationale, ainsi qu'une estimation de l'ampleur de l'écart entre les quartiers pour ce qui est de la crainte de la criminalité (voir la partie sur les coefficients de corrélation interne ci-dessous). Lors de la deuxième étape de l'analyse, un modèle a servi à déterminer si la variation de la crainte de la criminalité entre les quartiers était liée aux caractéristiques des personnes. À la dernière étape de l'analyse, deux modèles ont permis de déterminer si les facteurs propres aux quartiers étaient liés aux probabilités de craindre la criminalité en plus des facteurs propres aux personnes.

Des **coefficients de corrélation interne (CCI)** ont été calculés pour chaque modèle. Le CCI indique la proportion de la variance totale de la variable du résultat, c'est-à-dire la crainte de la criminalité, qui est attribuable aux caractéristiques des quartiers, et il est égal à la variance entre les quartiers divisée par la somme de la variance entre les quartiers et de la variance entre les personnes (Raudenbush et Bryk, 2002, p. 72). Dans les modèles de régression logistique multiniveau, le CCI a été calculé de la façon suivante : variance entre les quartiers / (variance entre les quartiers + $\pi^2/3$) (Snijders et Bosker, 1999).

Les valeurs possibles du CCI varient entre 0 et 1, un 0 indiquant que les résidents d'un même quartier n'ont pas du tout les mêmes probabilités de déclarer une crainte de la criminalité et un 1 indiquant que tous les répondants dans chaque quartier ont les mêmes probabilités de déclarer une crainte de la criminalité. Ainsi, une valeur de moins de 0,5 indique qu'il existe une plus grande variabilité à l'intérieur des quartiers qu'entre ceux-ci, alors qu'une valeur de plus de 0,5 signifie qu'il existe une plus grande variabilité entre les quartiers qu'à l'intérieur de ceux-ci. Dans le cas où le CCI = 0, une analyse à un seul niveau serait justifiée, plutôt qu'une analyse multiniveau.

Rapport de cotes

Lorsqu'une variable de résultat pour un modèle de régression est composée de deux catégories, par exemple le sentiment d'insécurité d'un résident lorsqu'il est seul dans son quartier après la tombée de la nuit par rapport au sentiment de sécurité, les chercheurs s'intéressent à déterminer la probabilité de survenance de cet événement dans certaines situations précises, notamment le fait de toucher un faible revenu, d'être de sexe féminin ou d'avoir été victime d'un acte criminel au cours de l'année précédente. Dans ce cas, la régression logistique constitue la technique la plus appropriée. Un rapport de cotes, qui est une statistique produite par régression logistique, peut servir à déterminer si, toutes autres choses étant égales, les personnes affichant certaines caractéristiques sont plus ou moins susceptibles de déclarer une crainte de la criminalité que les personnes appartenant à un autre groupe, soit la catégorie de référence.

Par exemple, si l'on considère le risque de craindre la criminalité encouru par une femme comparativement à un homme (catégorie de référence), un rapport de cotes s'approchant de 1,0 signifie qu'il n'y a aucune différence entre les deux groupes pour ce qui est de la crainte; un rapport de cotes inférieur à 1,0 indique que les membres du groupe étudié (c.-à-d. les femmes) sont moins susceptibles d'afficher une crainte que les membres du groupe de référence (c.-à-d. les hommes); et un rapport de cotes supérieur à 1,0 indique que les membres du groupe étudié sont plus susceptibles d'afficher une crainte que les membres du groupe de référence.

Bibliographie

Besserer, Sandra, et Catherine Trainor. 2000. « La victimisation criminelle au Canada, 1999 », *Juristat,* produit nº 85-002 au catalogue de Statistique Canada, vol. 20, nº 10.

Conklin, John E. 1975. *The Impact of Crime,* New York, New York, Macmillan.

Gardner, Dan. 2008. *Risk: The Science and Politics of Fear,* Toronto, McClelland & Stewart.

Garofalo, James, et John Laub. 1978. « The fear of crime: Broadening our perspectives », *Victimology,* vol. 3, p. 242 à 253.

LaGrange, Randy L., Kenneth F. Ferraro et Michael Supanic. 1992. « Perceived risk and fear of crime: Role of social and physical incivilities », *Journal of Research in Crime and Delinquency,* vol. 29, nº 3, p. 311 à 334.

Lindström, Martin, Juan Merlo et Per-Olof Östergren. 2003. « Social capital and sense of insecurity in the neighbourhood: A population-based multilevel analysis in Malmö, Sweden », *Social Science & Medicine,* vol. 56, nº 5, p. 1111 à 1120.

Raudenbush, Steven W., et Anthony S. Bryk. 2002. *Hierarchical Linear Models: Applications and Data Analysis Methods,* 2e édition, Londres, Angleterre, Sage Publications.

Ross, Catherine E. 1993. « Fear of victimization and health », *Journal of Quantitative Criminology,* vol. 9, nº 2, p. 159 à 175.

Sacco, Vincent F. 1995. « La peur et la sécurité personnelle », *Juristat,* produit nº 85-002 au catalogue de Statistique Canada, vol. 15, nº 9.

Sampson, Robert J., Stephen W. Raudenbush et Felton Earls. 1997. « Neighborhoods and violent crime: A multilevel study of collective efficacy », *Science,* vol. 277, p. 918 à 924.

Schafer, Joseph A., Beth M. Huebner et Timothy S. Bynum. 2006. « Fear of crime and criminal victimization: Gender-based contrasts », *Journal of Criminal Justice,* vol. 34, nº 3, p. 285 à 301.

Skogan, Wesley G. 1990. *Disorder and Decline: Crime and the Spiral of Decay in American Cities,* New York, New York, Free Press.

Snijders, Tom, et Roel Bosker. 1999. *Multi-level Analysis: An Introduction to Basic and Advanced Multi-level Modeling,* Londres, Angleterre, Sage Publications.

Statistique Canada. 2003. *Dictionnaire du recensement de 2001,* produit nº 92-378-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre de l'Industrie. Adresse électronique : www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Reference/dict/appendices/92-378-XIF02002.pdf.

Taylor, R.B. 1997. « Crime, grime, and responses to crime: Relative impacts of neighborhood structure, crime and physical deterioration on residents and business personnel in the twin cities », *Crime Prevention at a Crossroads,* publié sous la direction de Steven P. Lab, Cincinnati, Ohio, Anderson, p. 63 à 75.

Willms, J. Doug. 2002. *Vulnerable children: Findings from Canada's National Longitudinal Survey of Children and Youth,* Edmonton, University of Alberta Press et Ottawa, Développement des ressources humaines Canada.

Wyant, Brian R. 2008. « Multilevel impacts of perceived incivilities and perceptions of crime risk on fear of crime: Isolating endogenous impacts », *Journal of Research in Crime and Delinquency,* vol. 45, nº 1, p. 39 à 64.

Annexe

Tableau A.1
Statistiques descriptives pour les variables de l'étude

	Moyenne	Écart-type	Nombre minimal	Nombre maximal
Variables propres aux personnes				
Pas très en sécurité ou pas du tout en sécurité dans le quartier	0,18	0,39	0	1
Sexe féminin	0,51	0,50	0	1
Âge				
15 à 24 ans	0,17	0,34	0	1
25 à 44 ans[1]	0,38	0,49	0	1
45 à 64 ans	0,30	0,47	0	1
65 ans et plus	0,14	0,37	0	1
Quartiles du revenu total du ménage				
Quartile de revenu le plus bas	0,21	0,44	0	1
Deuxième quartile de revenu	0,17	0,38	0	1
Troisième quartile de revenu	0,23	0,41	0	1
Quatrième quartile de revenu[1]	0,16	0,34	0	1
Information manquante[2]	0,23	0,41	0	1
Niveau de scolarité				
Études secondaires partielles ou moins	0,18	0,38	0	1
Études secondaires terminées	0,15	0,36	0	1
Études postsecondaires partielles	0,18	0,37	0	1
Grade ou diplôme d'études postsecondaires[1]	0,49	0,50	0	1
Appartenance à une minorité visible	0,16	0,33	0	1
Incident de victimisation au cours de l'année précédente	0,30	0,46	0	1
Désordre physique constituant un problème dans le quartier	0,15	0,36	0	1
Désordre social constituant un problème dans le quartier	0,22	0,42	0	1
Criminalité plus élevée que dans les autres quartiers	0,11	0,31	0	1
Variables propres aux quartiers[3]				
Pourcentage de résidents vivant à la même adresse cinq ans plus tôt	56,10	12,79	0	84
Pourcentage de logements construits au cours des 10 dernières années	14,37	18,65	0	100
Pourcentage de familles à faible revenu	17,81	11,78	0	79
Pourcentage de personnes de 65 ans et plus	12,33	6,47	0	62
Pourcentage de membres de minorités visibles	16,45	18,98	0	97
Pourcentage de familles monoparentales	19,59	8,79	0	59

… n'ayant pas lieu de figurer
0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
1. Catégories de référence.
2. L'information manquante sur le revenu total du ménage figure à titre de catégorie distincte afin que l'on puisse inclure dans l'analyse les personnes qui n'ont pas répondu.
3. Aux fins de l'analyse, les variables propres aux quartiers ont été divisées en deux à la médiane afin de représenter les proportions élevées et faibles des caractéristiques (Pour obtenir les définitions, voir « Description des variables » à la section « Méthodes »).

Note : Les résultats sont fondés sur un échantillon de 12 396 répondants vivant dans 3 952 quartiers.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2004 et Recensement de 2001.

Centre canadien de la statistique juridique

Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice

Index cumulatif

Le **Centre canadien de la statistique juridique** (CCSJ) a été créé en 1981 en tant que division de Statistique Canada. Le CCSJ est le point de mire d'un partenariat fédéral-provincial-territorial dont la responsabilité est de recueillir de l'information sur la nature et l'étendue de la criminalité et sur l'administration de la justice civile et pénale au Canada. Ce partenariat, connu sous le nom d'Entreprise nationale relative à la statistique juridique, est devenu le modèle international de succès en ce qui a trait à la façon d'élaborer, de mettre sur pied et de gérer avec efficacité un programme national de statistiques juridiques. Ses produits analytiques sont diffusés dans la publication de prestige *Juristat* (www.statcan.ca/francais/IPS/Data/85-002-XIF.htm), dans diverses publications à diffusion annuelle ou biennale et dans les rapports de la *Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice* (www.statcan.ca/francais/IPS/Data/85-561-MIF.htm).

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche du Centre canadien de la statistique juridique qui ont été publiés jusqu'à maintenant.

Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice

85-561-M N° 001	Examen des différences entre les sexes quant à la délinquance
85-561-M N° 002	L'agressivité chez les enfants et l'exposition à la violence à la maison
85-561-M N° 003	Contacts antérieurs avec la police et pouvoir discrétionnaire de la police à l'égard des jeunes arrêtés
85-561-M N° 004	Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Winnipeg
85-561-M N° 005	L'exploration des tendances de la criminalité au Canada
85-561-M N° 006	Les carrières devant les tribunaux d'une cohorte de naissance canadienne
85-561-M N° 007	Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité sur l'île de Montréal
85-561-M N° 008	Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Regina
85-561-M N° 009	L'évolution de la délinquance déclarée par la police chez les jeunes Canadiens nés en 1987 et en 1990
85-561-M N° 010	Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité : Edmonton, Halifax et Thunder Bay
85-561-M N° 011	Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité sur l'île de Montréal : analyse supplémentaire sur la criminalité chez les jeunes
85-561-M N° 012	Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Saskatoon
85-561-M N° 013	La crainte de la criminalité et le contexte du quartier dans les villes canadiennes